



**MON LIVRET DE
FORMATION
ANIMATEUR
ÉDUCATEUR
1 ET 2
ESCRIME
SPORTIVE**

INSTITUT DE FORMATION
IFFESCRI ME

SABRE ■ FLEURET ■ ÉPÉE

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ESCRIME

Nom :

Prénom :

Début de la formation :

MON LIVRET DE FORMATION ANIMATEUR ÉDUCATEUR 1 ET 2 ESCRIME SPORTIVE

INSTITUT DE FORMATION
IFFESCRIME

SABRE • FLEURET • ÉPÉE



Sommaire

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE	P.5
LA FORMATION À TRAVERS LE LIVRET	P. 6-7
LE RÔLE DES DIFFÉRENTS INTERLOCUTEURS	P. 8-9
ÉQUIVALENCE AUX DIPLÔMES FÉDÉRAUX FFE	P. 10
ATTESTATION D'ENCADREMENT	P. 11
TABLEAU RÉCAPITULATIF EXERCICES & ÉQUIVALENCES	P. 12
I ANIMATEUR FÉDÉRAL	P. 14
IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	P. 14
IDENTIFICATION DU TUTEUR	P. 14
COMPÉTENCES REQUISES POUR OBTENIR LE DIPLÔME	P. 15
MODULES DE COMPÉTENCES	P. 15-16
NATURE DE L'INTERVENTION DANS LA STRUCTURE	P. 17
BILAN DE LA FORMATION PRATIQUE EN STRUCTURE	P. 18
ATTESTATION DE PARTICIPATION AUX STAGES / THÉORIQUE ET PRATIQUE	P. 19
APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES	P. 20
CERTIFICATION DES ACTIONS MENÉES EN STRUCTURE	P. 21
CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME	P. 22
II ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 1	P. 24
IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	P. 24
IDENTIFICATION DU TUTEUR	P. 24
COMPÉTENCES REQUISES POUR OBTENIR LE DIPLÔME	P. 25
MODULES DE COMPÉTENCES	P. 25-26
NATURE DE L'INTERVENTION DANS LA STRUCTURE	P. 27
BILAN DE LA FORMATION PRATIQUE EN STRUCTURE	P. 28
ATTESTATION DE PARTICIPATION AUX STAGES / THÉORIQUE ET PRATIQUE	P. 29
APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES	P. 30
CERTIFICATION DES ACTIONS MENÉES EN STRUCTURE	P. 31
CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME / ÉPÉE	P. 32
CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME / FLEURET	P. 33
CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME / SABRE	P. 34
III ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 2	P. 36
IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	P. 36
IDENTIFICATION DU TUTEUR	P. 36
COMPÉTENCES REQUISES POUR OBTENIR LE DIPLÔME	P. 37
MODULES DE COMPÉTENCES	P. 37-38
NATURE DE L'INTERVENTION DANS LA STRUCTURE	P. 39
BILAN DE LA FORMATION PRATIQUE EN STRUCTURE	P. 40
ATTESTATION DE PARTICIPATION AU STAGE NATIONAL / THÉORIQUE ET PRATIQUE	P. 41
APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES	P. 42
CERTIFICATION DES LECONS INDIVIDUELLES MENÉES EN STRUCTURE	P. 43
CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME / SABRE	P. 44
CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME / FLEURET	P. 45
CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME / ÉPÉE	P. 46
FICHES DE CERTIFICATION ANIMATEUR FÉDÉRAL	P. 48
FICHES DE CERTIFICATION ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 1	P. 49
FICHES DE CERTIFICATION ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 2	P. 50

MON LIVRET DE FORMATION ANIMATEUR ÉDUCATEUR **1 ET 2** ESCRIME SPORTIVE

INSTITUT DE FORMATION
IFFESCRIME

SABRE • FLEURET • ÉPÉE



IDENTIFICATION DU STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....



Téléphone :

Email :

Club d'appartenance :

N° de Licence :

.....

LA FORMATION À TRAVERS LE LIVRET

■ LA FORMATION DU LIVRET

■ POUR L'ANIMATEUR ET L'ÉDUCATEUR 1

La formation en alternance du stagiaire s'organise autour :

- D'une formation pratique de 40 heures au sein d'une structure d'accueil, club, comité, sous la responsabilité d'un tuteur diplômé d'État.
- De stages théoriques et pratiques de 60h organisés par la ligue ou la zone, sous la responsabilité d'un cadre technique ou de son représentant, membre de l'équipe technique régionale.

■ POUR L'ÉDUCATEUR 2

la formation du stagiaire s'organise autour :

- D'une formation pratique de 10 heures de leçons individuelles au sein d'une structure d'accueil, club, sous la responsabilité d'un tuteur diplômé d'état.
- D'un stage national théorique et pratique de 30 heures sous la responsabilité de l'IFFE.

■ LE LIVRET DE FORMATION EST L'OUTIL DE COMMUNICATION :

- Il crée du lien entre le candidat, la structure d'accueil et l'organisme de formation.
- Il constitue le résumé du parcours de la formation initiale du candidat.
- Il permet de donner aux formateurs des diplômes professionnels **BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS**, une vision du profil du candidat.

■ LES BUTS DU LIVRET

Préciser le contenu des modules de formation.

Échanger les observations entre la structure et l'organisme de formation.

Valider la participation et l'implication du candidat.

Évaluer et certifier les différentes compétences.

■ L'UTILISATION DU LIVRET

■ LE LIVRET EST PERSONNEL

Il est remis au stagiaire en début du cycle de formation :

Il est renseigné et géré par le stagiaire.

Il est renseigné par l'équipe des formateurs qui valide la présence du stagiaire aux regroupements et aux stages.

Il est mis à la disposition du tuteur qui le remplira périodiquement.

Il est remis au président et au tuteur lors de l'évaluation du candidat aux épreuves M1 B (animateur), M5 A (éducateur 1) et M7 B (éducateur 2).

■ LE LIVRET EST INDISPENSABLE

Ce livret est indispensable pour une candidature à un diplôme supérieur ainsi que lors d'une demande d'équivalence.

INSTITUT DE FORMATION
IFFESCRIME

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ESCRIME

LE RÔLE DES DIFFÉRENTS INTERLOCUTEURS

■ LE RÔLE DU TUTEUR

L'organisation des formations, préparant aux certifications fédérales ou aux diplômes inscrits au **Répertoire National des Certifications Professionnelles**, ménage une place importante à la fonction tutorale.

Ce tuteur doit posséder une carte professionnelle en cours de validité.

■ LE TUTEUR EST L'ACTEUR CENTRAL DU DISPOSITIF DE FORMATION :

Il est le responsable de la formation en alternance du stagiaire au sein de la structure d'accueil (présence, évaluation, conseils...).

Il est l'expert qui permet de faire le lien entre les connaissances académiques et les réponses en situation à apporter aux interrogations du stagiaire.

Il est l'enseignant qui transmet ses savoir-faire techniques et pédagogiques. Il est l'accompagnateur du stagiaire pour la préparation du diplôme.

■ LE TUTEUR ACCUEILLE ET INSTALLE LE STAGIAIRE DANS LA STRUCTURE :

Il informe les personnes concernées par l'intervention du stagiaire (dirigeants du club, gardien des lieux, parents, pratiquants...).

Il planifie l'emploi du temps du stagiaire et les progressions ; il supervise les premières séances.

Il le sensibilise aux règles de sécurité : conformité de la tenue, prévention sur les risques d'incidents lors de l'utilisation des armes, utilisation rationnelle de l'espace, gestion des différents publics...

■ LE TUTEUR ASSURE LE SUIVI PÉDAGOGIQUE DU STAGIAIRE :

Il veille à la transmission de la culture, de la terminologie et des rites spécifiques à l'escrime.

Il explique le fonctionnement du club et fixe les tâches complémentaires mises en place rangement et entretien du matériel...

Il aide à la conception des cycles et des séances. Il évalue le niveau et la progression du stagiaire.

Le tuteur entretient des relations avec l'organisme de formation :

Il renseigne les formateurs sur l'investissement du stagiaire et il accompagne la constitution du livret. Il effectue « les évaluations périodiques » qui figurent sur le livret de formation.

Il effectue les certifications de concert avec le président du club ou son représentant.

■ LE RÔLE DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

■ LA STRUCTURE D'ACCUEIL (CLUB, COMITÉ DÉPARTEMENTAL...) :

Elle confie au stagiaire un public de pratiquants licenciés à la FFE.

Elle est en conformité avec la réglementation de la fédération française d'escrime en ce qui concerne, les tenues, les armes, les masques et les gants, mis à disposition de son public.

Elle propose des conditions favorables à la formation du stagiaire.

Elle met à disposition le petit matériel pédagogique nécessaire à la réalisation de séances. Elle participe, autant que possible, à l'équipement de protection individuel du stagiaire, notamment le plastron.

■ LE RÔLE DU STAGIAIRE

En respectant le principe de l'alternance, le stagiaire est tantôt en situation pédagogique dans sa structure d'accueil, tantôt il participe aux actions prévues par son organisme de formation, généralement la ligue d'escrime.

■ LE STAGIAIRE EST SOUMIS AUX RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES ORGANISMES DE FORMATION ET DES STRUCTURES D'ACCUEIL.

Il prend en charge, les groupes qui lui sont confiés, anime et enseigne avec implication.

Il participe aux regroupements et stages prévus au programme de la formation ainsi qu'aux missions et tâches définies par sa structure.

Il renseigne régulièrement son livret de formation.

INSTITUT DE FORMATION
IFFESCRIME

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ESCRIME

ÉQUIVALENCE AUX DIPLÔMES FÉDÉRAUX FFE

1 VALIDE LE DIPLÔME FÉDÉRAL D'ÉDUCATEUR 2 FFE :

■ Le titulaire d'un diplôme de prévôt fédéral FFE dans l'arme dans laquelle il a été diplômé, sous réserve d'une participation à une journée régionale de formation avec son comité.

■ Le titulaire d'un diplôme d'Éducateur fédéral FFE 2022 (et avant) dans l'arme dans laquelle il a été diplômé.

2 VALIDE LE DIPLÔME FÉDÉRAL D'ÉDUCATEUR 1 FFE :

■ Le titulaire d'un diplôme de Moniteur fédéral FFE dans l'arme dans laquelle il a été diplômé sous réserve d'une participation à une journée régionale de formation avec son comité.

3 VALIDE LE DIPLÔME FÉDÉRAL D'ANIMATEUR FFE :

■ Le titulaire d'un diplôme de initiateur fédéral FFE, dans l'arme dans laquelle il a été diplômé sous réserve d'une participation à une journée régionale de formation avec son comité.

OPTIONS :

☐ Fleuret ☐ Épée ☐ Sabre ☐ Artistique ☐ Sabre Laser

(Cocher une option par dossier de demande)

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M.

Nom :

N° de licence saison en cours :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Nationalité :

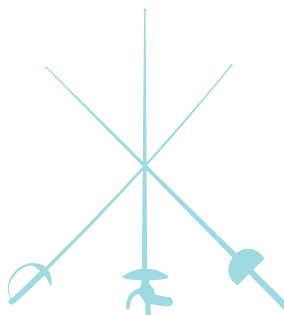
Téléphone :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :



ATTESTATION D'ENCADREMENT

(à remplir par le président du club)

STRUCTURE DANS LAQUELLE S'EST EFFECTUÉE L'ACTIVITÉ D'ENCADREMENT DU DEMANDEUR POUR L'OPTION CHOISIE :

Nom de la structure :

Adresse :

Code postal :

Ville :

PRÉSIDENT DE LA STRUCTURE ATTESTANT L'ACTIVITÉ D'ENCADREMENT :

Nom : N° de licence :

Prénom : Téléphone :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :

Certifie sur l'honneur que le demandeur : Mme, Mlle, M.....
a effectué une activité d'encadrement d'au moins 80h dans ma structure désignée
ci-dessus, et dans l'arme demandée, durant les 5 dernières années.

■ Fait à : Le :/...../.....

Signature du président et cachet du club :

■ Fait à : Le :/...../.....

Signature Président de comité :

Signature CTS ou représentant :

TABLEAU RÉCAPITULATIF EXERCICES & ÉQUIVALENCES

DIPLÔME FÉDÉRAL	Conditions d'exercice	Équivalences	Observations
Éducateur 2	Être licencié FFE. Être majeur (18 ans). Être titulaire du PSC1 (premier secours). Être titulaire du diplôme d'éducateur 1 dans la même arme.. Une autorisation d'exercer est obligatoire en autonomie ou non. Il ne peut en aucun cas être rémunéré (code du sport art 212-1; annexe II).	PRÉVOT FÉDÉRAL FFE	Dans l'arme dans laquelle il/elle a obtenu le diplôme. <i>Sous réserve d'une participation à un stage régional.</i>
		ÉDUCATEURS FÉDÉRAL FFE 2022 (ET AVANT)	Dans l'arme dans laquelle il a été diplômé.
Éducateur 1	Être licencié FFE. Être majeur (18 ans). Être titulaire du PSC1 (premier secours). Être titulaire du diplôme d'animateur en escrime. Être arbitre départemental dans l'arme de l'examen. Une autorisation d'exercer en autonomie ou non est obligatoire. Être inscrit dans un cursus de formation d'arbitre régional. Il exerce bénévolement avec présence effective d'un enseignant diplômé (RNCP). Il ne peut en aucun cas être rémunéré (code du sport art.212-1; annexe II).	MONITEUR FÉDÉRAL FFE	Dans l'arme dans laquelle il/elle a obtenu le diplôme. <i>Sous réserve d'une participation à un stage régional.</i>
Animateur fédéral	Être licencié FFE. Être dans l'année de ses 16 ans pour faire acte de candidature. Être inscrit dans un cursus d'arbitre départemental à une arme. Il exerce bénévolement avec présence effective d'un enseignant diplômé (RNCP). Il ne peut en aucun cas être rémunéré (code du sport art.L.212-1; annexe II).	INITIATEUR FÉDÉRAL FFE	Dans l'arme dans laquelle il/elle a obtenu le diplôme. <i>Sous réserve d'une participation à un stage régional.</i>

■ Une autorisation d'exercer, valable pendant un an, doit être délivrée par le CTS, et validée par le président de la ligue et enregistrée par l'IFFE.
Elle sera reconduite, annuellement, soit :

- »»» sans modalités particulières (décision du CTS),
- »»» ou après avoir participé à un stage de formation continue proposé par la ligue.

**MON LIVRET DE
FORMATION
ANIMATEUR
ÉDUCATEUR
1 ET 2
ESCRIME
SPORTIVE**

INSTITUT DE FORMATION
IFFE **ESCRIME**

SABRE • FLEURET • ÉPÉE

FÉDÉRATION FRANÇAISE

ESCRIME



ANIMATEUR FÉDÉRAL

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Président de la structure :

IDENTIFICATION DU TUTEUR

Nom :

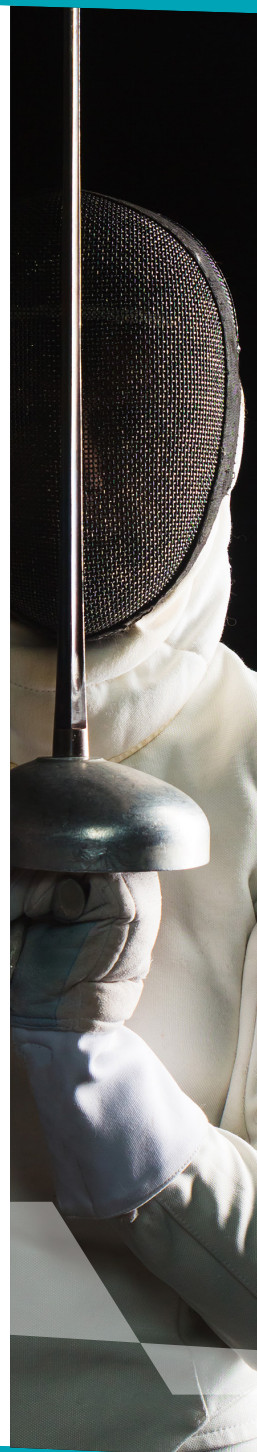
Prénom :

Adresse :

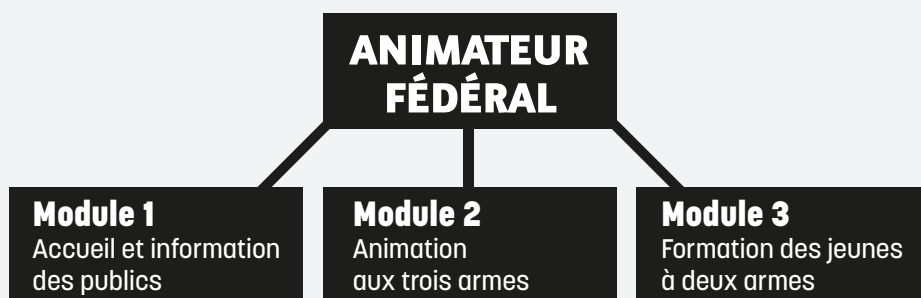
Téléphone :

Courriel :

Qualifications professionnelles :



COMPÉTENCES REQUISES POUR OBTENIR LE DIPLÔME D'ANIMATEUR FÉDÉRAL EN ESCRIME SPORTIVE



LE DIPLÔME D'ANIMATEUR S'OBTIENT À DEUX ARMES

MODULES DE COMPÉTENCES

MODULE 1 : Accueil et information aux publics	OUTILS DE CERTIFICATION
■ Accueillir en toute sécurité et convivialité. ■ Échanger avec le public (enfants, adolescents, adultes et seniors). ■ Connaître l'essentiel du règlement des épreuves. ■ Préparer et entretenir le matériel. ■ Prendre en main et gérer les groupes de façon ludique et rationnelle.	M1A: ÉCRIT (QCM): le règlement et les connaissances fondamentales. M1B: BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE effectué par le président et le tuteur du candidat (contrôle continu et bilan à la fin de la formation). M1C: SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DES VIOLENCES DANS LE SPORT

MODULE 2 : Animation aux trois armes	OUTILS DE CERTIFICATION
■ Présenter à des débutants l'escrime aux trois armes et animer une séance. ■ Gérer un échauffement adapté au public de façon ludique et rationnelle. ■ Assurer l'animation de manifestations ponctuelles organisées par le club (portes ouvertes, forum...).	M2A: Animation d'une LEÇON COLLECTIVE sans arme : échauffement et déplacement (20 minutes). M2B: Animation d'une LEÇON COLLECTIVE avec arme du choix 1 (20 minutes). M2C: Animation d'une LEÇON COLLECTIVE en contrôle continue avec arme du choix 2 (20 minutes).

MODULE 3 : Formation des jeunes à deux armes	OUTILS DE CERTIFICATION
■ Placer les publics en condition d'apprentissage et assurer les remédiations. ■ Maîtriser et expliquer dans une arme pourquoi et comment réaliser les actions simples. ■ Mettre en place un contenu adapté à l'étude de situations basique du combat. ■ Gérer le bon déroulement des phrases de combat Évaluer les progrès et les acquis.	M3A: ECRIT(QCM) portant sur le lexique, le règlement des épreuves de jeunes et les lames. M3B: Démonstrations techniques pendant les séances collectives avec arme. M3C: Arbitrage QCM niveau départemental.



NATURE DE L'INTERVENTION DANS LA STRUCTURE

LES OBJECTIFS DE LA STRUCTURE

--

DESCRIPTION DES ACTIONS DU STAGIAIRE DANS LA STRUCTURE

	Description du groupe : effectif, âge, mixité...	Niveau de pratique Choix de l'arme	Dates Créneaux horaires
Groupe 1			
Groupe 2			
Groupe 3			

LE PROJET DU STAGIAIRE ET LES OBJECTIFS POUR CHAQUE PUBLIC


--

BILAN DE LA FORMATION PRATIQUE EN STRUCTURE

Fiche à remplir par le stagiaire à l'intention du tuteur et des formateurs.

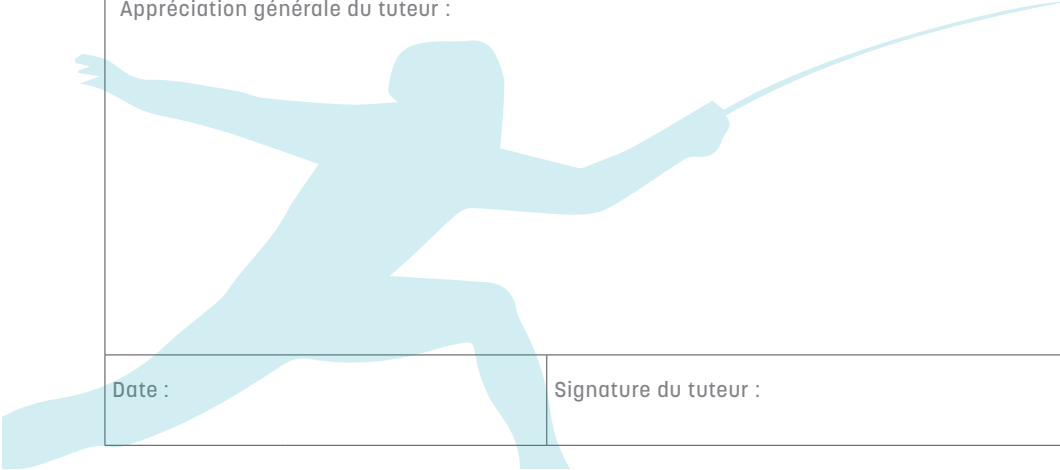
	Bilan 1 après 20h	Bilan 2 après 40h
Descriptif des actions menées en structure		
Analyse et bilan		
Besoins en formation		
Visa du tuteur :		
Visa du formateur :		

ATTESTATION DE PARTICIPATION AUX STAGES / THÉORIQUE ET PRATIQUE

Dates des stages	Durée	Descriptif	Nom et signature du responsable de la formation

APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES

Effectuées par le tuteur en cours de formation.

	 NON ACQUIS	 ACQUIS
PONCTUALITÉ		
ASSIDUITÉ		
DISPONIBILITÉ		
ATTITUDE PÉDAGOGIQUE		
INTÉGRATION DANS LA STRUCTURE		
Appréciation générale du tuteur : 		
Date :	Signature du tuteur :	

CERTIFICATION DES ACTIONS MENÉES EN STRUCTURE

ÉPREUVE M1B : BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE ANIMATEUR

NOM : Prénom :	Signature du candidat :
Jury 1 : Président du club	Signature du Jury 1 : Date :
Jury 2 : Tuteur du candidat	Signature du Jury 2 : Date :

		
COMPÉTENCES	NON ACQUIS	ACQUIS
Attitude, comportement, ponctualité		
Préparation du matériel adaptée		
Gestion du groupe : échauffement, animation en toute sécurité		
ATTITUDE PÉDAGOGIQUE		
BILAN de l'évaluation de l'épreuve 1B		
CONSEILS AU CANDIDAT (obligatoire en cas de non-validation de l'épreuve)		

CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME

		
COMPÉTENCES	NON ACQUIS	ACQUIS
1- ACCUEIL ET INFORMATION DES PUBLICS		
JURYS	Nom : Nom :	
2- ANIMATION AUX TROIS ARMES CHOIX 1 ☐ CHOIX 2 ☐		
JURYS	Nom : Nom :	
3- FORMATION DES JEUNES À DEUX ARMES		
JURYS	Nom : Nom :	

LE JURY TERMINAL COMPOSÉ D'UN CADRE TECHNIQUE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME :

Nom : Prénom : Signature :

RÉUNIS LE :/...../.....

DÉCERNE LE DIPLÔME : ANIMATEUR FÉDÉRAL ESCRIME SPORTIVE

À Madame, Monsieur :



N°																			
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Reporter les numéros des diplômes correspondants décernés par la FFE/IFFE.

**MON LIVRET DE
FORMATION
ANIMATEUR
ÉDUCATEUR
1 ET 2
ESCRIME
SPORTIVE**

INSTITUT DE FORMATION
IFFE **ESCRIME**

SABRE ■ FLEURET ■ ÉPÉE

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ESCRIME



ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 1

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Président de la structure :

IDENTIFICATION DU TUTEUR

Nom :

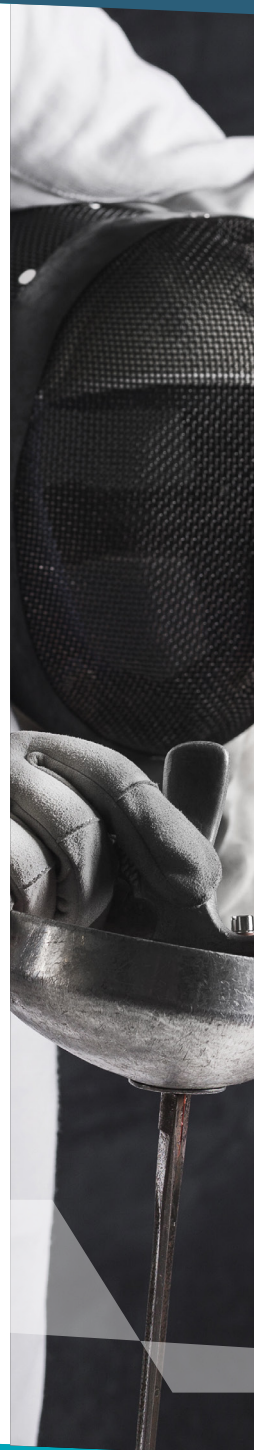
Prénom :

Adresse :

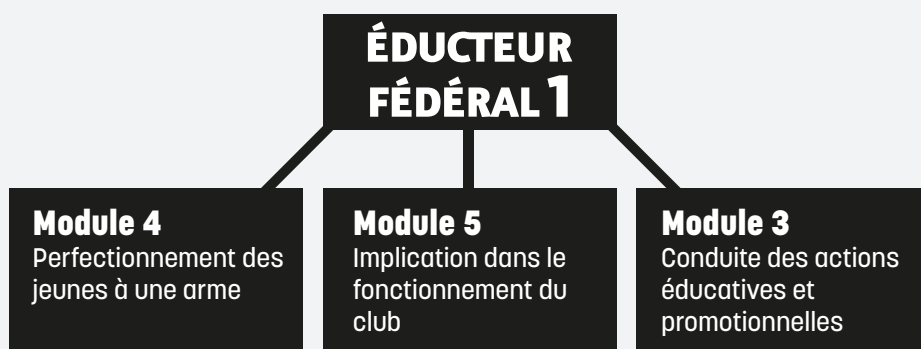
Téléphone :

Courriel :

Qualifications professionnelles :



COMPÉTENCES REQUISES POUR OBTENIR LE DIPLÔME D'ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 1 EN ESCRIME SPORTIVE



LE DIPLÔME D'ÉDUCATEUR 1 S'OBTIENT À UNE ARME,
CELLE CHOISIE POUR LES MODULES 4 ET 6.
IL EST POSSIBLE D'ÊTRE ÉDUCATEUR À PLUSIEURS ARMES.

MODULES DE COMPÉTENCES

MODULE 4 : Perfectionnement des jeunes à une arme	OUTILS DE CERTIFICATION
■ Proposer des exercices de type mécanique en travail collectif à partir de situations de coopérations à une arme. ■ Utiliser les grands principes et procédés pédagogiques en collectifs, adaptés à différents publics en toute sécurité. ■ Proposer des exercices à dominantes technico-tactique en travail collectif à partir de situations d'oppositions et de coopérations.	M4A : présentation d'une séance de PÉDAGOGIE COLLECTIVE sans arme comportant une partie échauffement (10 minutes) et une partie déplacement (10 minutes) suivi d'un entretien (10 minutes). M4B : présentation d'une PÉDAGOGIE COLLECTIVE avec arme (durée 30 minutes) suivie d'un entretien (10 minutes). M4C : Lexique et classification.

MODULE 5 : implication dans le fonctionnement du club	OUTILS DE CERTIFICATION
■ Entretenir et gérer le matériel. ■ Organiser des rencontres adaptées aux jeunes et aux adultes, loisirs. ■ S'intéresser à la vie associative, rendre des comptes aux responsables de la structure, et véhiculer les informations.	M5A : BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE (club, ligue ou comité) (contrôle continu et bilan à la fin de la formation) évaluation effectuée par le président de la structure et le tuteur du candidat. M5B : ÉCRIT ou ORAL (vie associative réglementation fédérale) 1 heure. M5B : PSC1 ou équivalent (Certificat de compétence de citoyen de sécurité civile).

MODULE 6 : conduite des actions éducatives et promotionnelles de son activité	OUTILS DE CERTIFICATION
■ Élaborer et présenter au public une programmation simple de séances en tenant compte des objectifs. ■ Évaluer les effets de la démarche d'enseignement en escrime sportive. ■ Proposer et diriger des séances d'initiation à l'arbitrage.	M6A : Présentation d'un DOSSIER RELATANT UNE DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT (Objectifs, progression sur 6 séances, approche de l'arbitrage, bilan) durée 30 minutes (exposé 20 min entretien 10 min). M6B : CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT D'ARBITRAGE : QCM Les candidats arbitres régionaux en formation sont exemptés de cette épreuve.



NATURE DE L'INTERVENTION DANS LA STRUCTURE

LES OBJECTIFS DE LA STRUCTURE

--

DESCRIPTION DES ACTIONS DU STAGIAIRE DANS LA STRUCTURE

	Description du groupe : effectif, âge, mixité...	Niveau de pratique Choix de l'arme	Dates Créneaux horaires
Groupe 1			
Groupe 2			
Groupe 3			

LE PROJET DU STAGIAIRE ET LES OBJECTIFS POUR CHAQUE PUBLIC


--

BILAN DE LA FORMATION PRATIQUE EN STRUCTURE

Fiche à remplir par le stagiaire à l'intention du tuteur et des formateurs.

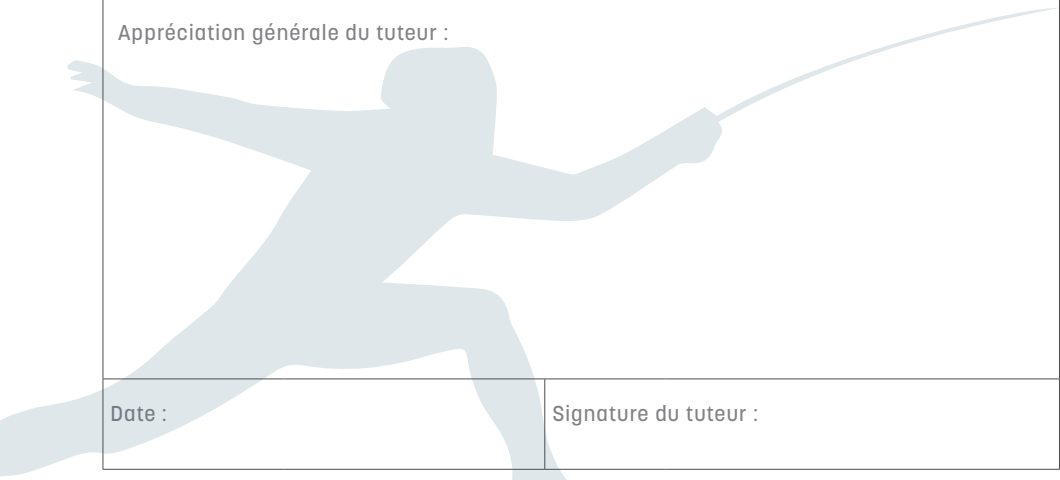
	Bilan 1 après 20h	Bilan 2 après 40h
Descriptif des actions menées en structure		
Analyse et bilan		
Besoins en formation		
Visa du tuteur :		
Visa du formateur :		

ATTESTATION DE PARTICIPATION AUX STAGES THÉORIQUE ET PRATIQUE

[illegible]

APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES

Effectuées par le tuteur en cours de formation.

	 NON ACQUIS	 ACQUIS
PONCTUALITÉ		
ASSIDUITÉ		
DISPONIBILITÉ		
ATTITUDE PÉDAGOGIQUE		
INTÉGRATION DANS LA STRUCTURE		
Appréciation générale du tuteur : 		
Date :	Signature du tuteur :	

CERTIFICATION DES ACTIONS MENÉES EN STRUCTURE

ÉPREUVE M5A : BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE : ÉDUCATEUR

NOM : Prénom :	Signature du candidat :
Jury 1 : Président du club	Signature du Jury 1 : Date :
Jury 2 : Tuteur du candidat	Signature du Jury 2 : Date :

		
COMPÉTENCES	NON ACQUIS	ACQUIS
Capacité à diriger des séances collectives en club		
Gestion du stock, entretien et réparation du matériel		
Organisation de manifestations (rencontres, compétitions, réunions, fêtes du club, forum...) Participation à la vie associative		
BILAN de l'évaluation de l'épreuve 5A		
CONSEILS AU CANDIDAT (obligatoire en cas de non-validation de l'épreuve)		

CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME

ÉPÉE

		
COMPÉTENCES	NON ACQUIS	ACQUIS
4- PERFECTIONNEMENT DES JEUNES À UNE ARME		
JURYS	Nom : Nom :	
5- IMPLICATION DANS LE FONCTIONNEMENT DU CLUB		
JURYS	Nom : Nom :	
6- CONDUITE DES ACTIONS ÉDUCATIVES ET PROMOTIONNELLES		
JURYS	Nom : Nom :	

LE JURY TERMINAL EST COMPOSÉ D'AU MOINS UN CADRE TECHNIQUE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME :

Nom : Prénom : Signature :

Nom : Prénom : Signature :

RÉUNIS LE :/...../.....

DÉCERNE LE DIPLÔME :
ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 1 ESCRIME SPORTIVE / ÉPÉE

À Madame, Monsieur :



N°

Reporter les numéros des diplômes correspondants décernés par la FFE/IFFE.

CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME

FLEURET



COMPÉTENCES	NON ACQUIS	ACQUIS
4- PERFECTIONNEMENT DES JEUNES À UNE ARME		
JURYS	Nom : Nom :	
5- IMPLICATION DANS LE FONCTIONNEMENT DU CLUB		
JURYS	Nom : Nom :	
6- CONDUITE DES ACTIONS ÉDUCATIVES ET PROMOTIONNELLES		
JURYS	Nom : Nom :	

LE JURY TERMINAL EST COMPOSÉ D'AU MOINS UN CADRE TECHNIQUE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME :

Nom : Prénom : Signature :

Nom : Prénom : Signature :

RÉUNIS LE :/...../.....

DÉCERNE LE DIPLÔME :
ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 1 ESCRIME SPORTIVE / FLEURET

À Madame, Monsieur :



N°																			
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Reporter les numéros des diplômes correspondants décernés par la FFE/IFFE.

CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME

SABRE



COMPÉTENCES	NON ACQUIS	ACQUIS
4- PERFECTIONNEMENT DES JEUNES À UNE ARME		
JURYS	Nom : Nom :	
5- IMPLICATION DANS LE FONCTIONNEMENT DU CLUB		
JURYS	Nom : Nom :	
6- CONDUITE DES ACTIONS ÉDUCATIVES ET PROMOTIONNELLES		
JURYS	Nom : Nom :	

LE JURY TERMINAL EST COMPOSÉ D'AU MOINS UN CADRE TECHNIQUE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME :

Nom : Prénom : Signature :

Nom : Prénom : Signature :

RÉUNIS LE :/...../.....

DÉCERNE LE DIPLÔME :
ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 1 ESCRIME SPORTIVE / SABRE

À Madame, Monsieur :



N°																			
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Reporter les numéros des diplômes correspondants décernés par la FFE/IFFE.

**MON LIVRET DE
FORMATION
ANIMATEUR
ÉDUCATEUR
1 ET 2
ESCRIME
SPORTIVE**

INSTITUT DE FORMATION
IFFE **ESCRIME**

SABRE • FLEURET • ÉPÉE

FÉDÉRATION FRANÇAISE

ESCRIME



ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 2

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Président de la structure :

IDENTIFICATION DU TUTEUR

Nom :

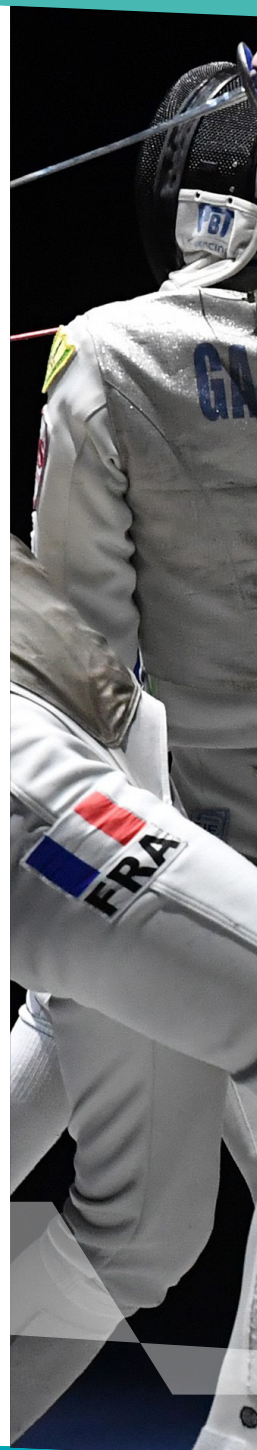
Prénom :

Adresse :

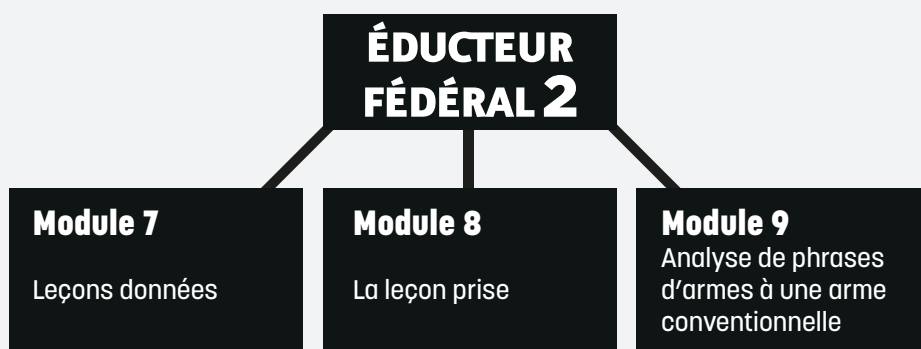
Téléphone :

Courriel :

Qualifications professionnelles :



COMPÉTENCES REQUISES POUR OBTENIR LE DIPLÔME D'ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 2 EN ESCRIME SPORTIVE



IL EST POSSIBLE D'ÊTRE ÉDUCATEUR À PLUSIEURS ARMES

MODULES DE COMPÉTENCES

MODULE 7 : Leçons données	OUTILS DE CERTIFICATION
■ Utiliser les grands principes et procédés pédagogiques en leçon individuelle simple, en toute sécurité. ■ Expliquer et proposer des exercices à dominante mécanique à une arme sans incertitude, en leçon individuelle simple. ■ Proposer des exercices de types mécaniques en pédagogie individuelle à partir de situations sans incertitude.	M7A : LEÇON INDIVIDUELLE donnée, sujet ouvert tiré au sort comportant une partie de préparation écrite (30 minutes), une partie pratique (15 à 20 minutes) suivi d'un entretien (10 minutes). LEÇON INDIVIDUELLE donnée, sujet fermé tiré au sort comportant une partie de préparation écrite (30 minutes), une partie pratique (15 à 20 minutes) suivi d'un entretien (10 minutes). M7B : Évaluation par le tuteur de minimum 10h en leçon individuelle donnée au sein de la structure.

MODULE 8 : Leçon prise	OUTILS DE CERTIFICATION
■ Réaliser des exercices de types mécaniques en pédagogie individuelle à partir de situations sans incertitude.	M8A : LEÇON INDIVIDUELLE PRISE (15 à 20 minutes).

MODULE 9 : analyse de phrases d'armes à une arme conventionnelle	OUTILS DE CERTIFICATION
■ Identifier l'ensemble des actions contenues dans une phrase d'armes. ■ Identifier les actions prioritaires. ■ Être capable d'attribuer le point. ■ Être capable d'attribuer le point. ■ Être capable d'effectuer une observation vidéo simple et de proposer une remédiation technique simple.	M9A : Analyse vidéo d'au moins 20 phrases d'armes (QCM ou autres formats). Acquis à partir de 15/20. Les titulaires de l'arbitrage régional à une arme conventionnelle sont dispensés de cette épreuve. M9B : Initiation à l'observation vidéo. Analyse de deux minutes de match.



NATURE DE L'INTERVENTION DANS LA STRUCTURE

LES OBJECTIFS DE LA STRUCTURE

--

DESCRIPTION DES ACTIONS DU STAGIAIRE DANS LA STRUCTURE

	Description du groupe : effectif, âge, mixité...	Niveau de pratique Choix de l'arme	Dates Créneaux horaires
Groupe 1			
Groupe 2			
Groupe 3			

LE PROJET DU STAGIAIRE ET LES OBJECTIFS POUR CHAQUE PUBLIC


--

BILAN DE LA FORMATION PRATIQUE EN STRUCTURE

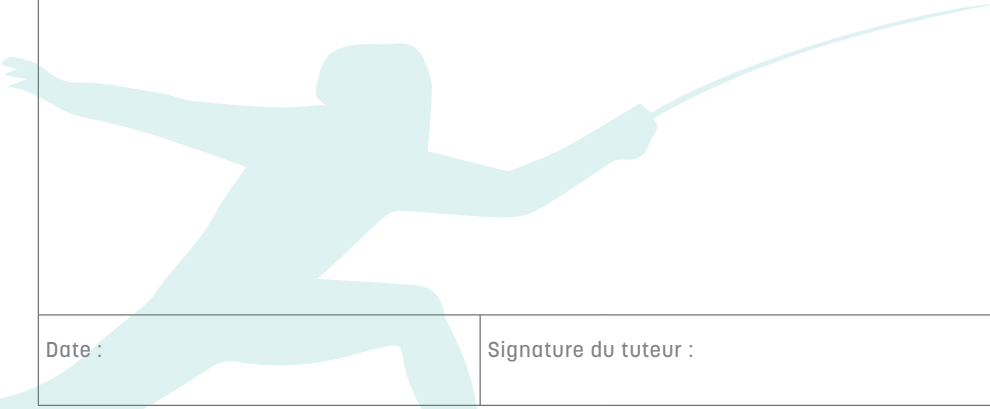
Fiche à remplir par le stagiaire à l'intention du tuteur et des formateurs.

	Bilan 1 après 5 h de leçons individuelles	Bilan 2 après 10 h de leçons individuelles
Descriptif des actions menées en structure		
Analyse et bilan		
Besoins en formation		
Visa du tuteur :		
Visa du formateur :		

[illegible]

APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES

Effectuées par le tuteur en cours de formation.

	 NON ACQUIS	 ACQUIS
PONCTUALITÉ		
ASSIDUITÉ		
DISPONIBILITÉ		
ATTITUDE PÉDAGOGIQUE		
INTÉGRATION DANS LA STRUCTURE		
Appréciation générale du tuteur : 		
Date :	Signature du tuteur :	

CERTIFICATION DES LECONS INDIVIDUELLES MENÉES EN STRUCTURE

ÉPREUVE M5A : BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE : ÉDUCATEUR

NOM : Prénom :	Signature du candidat :
Jury 1 : Président du club	Signature du Jury 1 : Date :
Jury 2 : Tuteur du candidat	Signature du Jury 2 : Date :



COMPÉTENCES	NON ACQUIS	ACQUIS
Capacité à diriger des séances collectives en club		
Gestion du stock, entretien et réparation du matériel		
Organisation de manifestations (rencontres, compétitions, réunions, fêtes du club, forum...) Participation à la vie associative		
BILAN de l'évaluation de l'épreuve 5A		
CONSEILS AU CANDIDAT (obligatoire en cas de non-validation de l'épreuve)		

CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME

SABRE

		
COMPÉTENCES	NON ACQUIS	ACQUIS
7- LEÇONS DONNÉES		
JURYS	Nom : Nom :	
8- LEÇON PRISE		
JURYS	Nom : Nom :	
9- ANALYSE DE PHRASES D'ARMES À UNE ARME CONVENTIONNELLE		
JURYS	Nom : Nom :	

LE JURY TERMINAL COMPOSÉ DE DEUX CADRES TECHNIQUES DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'ESCRIME :

Nom : Prénom : Signature :

Nom : Prénom : Signature :

RÉUNIS LE :/...../.....

DÉCERNE LE DIPLÔME :
ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 2 ESCRIME SPORTIVE / SABRE

À Madame, Monsieur :



N°

Reporter les numéros des diplômes correspondants décernés par la FFE/IFFE.

CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME

FLEURET

		
COMPÉTENCES	NON ACQUIS	ACQUIS
7- LEÇONS DONNÉES		
JURYS	Nom : Nom :	
8- LEÇON PRISE		
JURYS	Nom : Nom :	
9- ANALYSE DE PHRASES D'ARMES À UNE ARME CONVENTIONNELLE		
JURYS	Nom : Nom :	

LE JURY TERMINAL COMPOSÉ DE DEUX CADRES TECHNIQUES DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'ESCRIME :

Nom : Prénom : Signature :

Nom : Prénom : Signature :

RÉUNIS LE :/...../.....

DÉCERNE LE DIPLÔME :
ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 2 ESCRIME SPORTIVE / FLEURET

À Madame, Monsieur :



N°																			
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Reporter les numéros des diplômes correspondants décernés par la FFE/IFFE.

CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME

ÉPÉE

		
COMPÉTENCES	NON ACQUIS	ACQUIS
7- LEÇONS DONNÉES		
JURYS	Nom : Nom :	
8- LEÇON PRISE		
JURYS	Nom : Nom :	
9- ANALYSE DE PHRASES D'ARMES À UNE ARME CONVENTIONNELLE		
JURYS	Nom : Nom :	

LE JURY TERMINAL COMPOSÉ DE DEUX CADRES TECHNIQUES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME :

Nom : Prénom : Signature :

Nom : Prénom : Signature :

RÉUNIS LE :/...../.....

DÉCERNE LE DIPLÔME :
ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 2 ESCRIME SPORTIVE / ÉPÉE

À Madame, Monsieur :



N°

Reporter les numéros des diplômes correspondants décernés par la FFE/IFFE.

**MON LIVRET DE
FORMATION
ANIMATEUR
ÉDUCATEUR
1 ET 2
ESCRIME
SPORTIVE**

INSTITUT DE FORMATION
IFFE **ESCRIME**

SABRE ■ FLEURET ■ ÉPÉE

FÉDÉRATION FRANÇAISE

ESCRIME

FICHES DE CERTIFICATION

ANIMATEUR FÉDÉRAL

MODULE 1 : ACCUEIL ET INFORMATION DES PUBLICS	Épreuve M1-A : ÉCRIT (QCM) la réglementation fédérale, et les connaissances fondamentales.	Réglementation fédérale (QCM).
		Équipement, arme, piste, sécurité.
		Connaissance fondamentale (gestion de l'effort, caractéristiques particulières des publics).
	Épreuve M1-B : BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE effectuée par le président et le tuteur du candidat (contrôle continu et bilan à la fin de la formation).	Attitude, comportement, ponctualité.
		Préparation du matériel adapté.
		Gestion du groupe : échauffement.
		Animation en toute sécurité.
MODULE 2 : ANIMATION AUX TROIS ARMES	Épreuve M2-A : ANIMER UNE SÉANCE COLLECTIVE sans arme, échauffement et déplacement. (20 minutes).	Présentation des armes.
		Démontrer et expliquer la position de garde, les déplacements...
	Épreuve M2-B : ANIMER UNE SÉANCE COLLECTIVE avec arme du choix 1. (20 minutes).	Prendre en main et imposer les règles de sécurité et les rites.
		Organiser et gérer une mise en train ludique (jeux et fondamentaux).
	Épreuve M2-C : ANIMER UNE SÉANCE COLLECTIVE avec arme du choix 2. (20 minutes).	Proposer et diriger un exercice effectué en coopération.
		Proposer et organiser un exercice effectué en opposition.
MODULE 3 : FORMATION DES JEUNES À DEUX ARMES	Épreuve M3-A : QCM portant sur les connaissances théoriques et le règlement des épreuves de jeunes.	Théorie (lexique et classification).
		Règlement FFE pour les épreuves de jeunes.
	Épreuve M3-B : Démonstrations techniques pendant les séances collectives avec arme.	Maîtriser techniquement les exercices (coordination, précision, placement).
		Effectuer les échanges avec réalisme (vitesse, rythme, distance).

FICHES DE CERTIFICATION ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 1

MODULE 4 : ACCUEIL ET INFORMATION DES PUBLICS	Épreuve M4-A : Présentation d'une séance de pédagogie collective sans arme, comportant une partie échauffement (10 minutes) et une partie déplacement (10 minutes) suivi d'un entretien (10 minutes).	Préparation écrite : présentation de la progression et des remédiations éventuelles. Choix des exercices, et démarche qualitative (coopération et opposition, alternance des procédés, temps de travail). Incidence technico tactique Démarche pédagogique et comportement : observation, remarques, adaptation, psychologie.
	Épreuve M4-B : Présentation d'une pédagogie collective (durée 30 minutes) suivi d'un entretien (durée 10 minutes).	Gestuelle du maître. Choisir des exercices appropriés, des situations logiques et indiquer les progressions. Faire preuve de réalisme (distance, cibles, vitesse, et adaptation). Afficher une démarche pédagogique et un comportement adapté : charisme, remarques et ajustements, adaptation au niveau de l'élève.
	Épreuve M4-C : Lexique et classification	
	Épreuve M5-A : BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE : évaluation effectuée par le président de la structure et le tuteur du candidat (contrôle continu et bilan à la fin de la formation).	Attitude, comportement, ponctualité. Gestion du stock, entretien et réparation du matériel. Participation aux organisations de manifestation (compétitions, réunions, fêtes du club, rencontres, forums...).
	Épreuve M5-B : ÉCRIT (vie associative, réglementation fédérale) 1 heure.	Connaissance de la vie associative, organisation du sport en France, rôles des différents membres des associations. Connaissance de la réglementation fédérale, la détection, formules des épreuves nationales, mode de sélection pour les championnats de France, prévention et sécurité.
MODULE 6 : FORMATION DES JEUNES À DEUX ARMES	Épreuve M6-A : Présentation d'un DOSSIER RELATANT UNE DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT (Objectifs, progression sur 6 séances, approche de l'arbitrage, bilan) durée 30 minutes (exposé 20 min, entretien 10min).	Qualité du document présenté (organisation, contenu, crédibilité). Démarche globale de programmation et d'évaluation. Démarche de formation initiale à l'arbitrage. Choix des objectifs en fonction des publics.

FICHES DE CERTIFICATION ÉDUCATEUR FÉDÉRAL 2

MODULE 7 : LEÇONS DONNÉES	Épreuve M7-A :	Préparation écrite : présentation de la progression et des remédiations éventuelles.
	LEÇON INDIVIDUELLE donnée, sujet ouvert tiré au sort comportant une partie de préparation écrite (30 minutes), une partie pratique (15 à 20 minutes) suivi d'un entretien (10 minutes).	Choix des exercices, et démarche qualitative.
	LEÇON INDIVIDUELLE donnée, sujet fermé tiré au sort comportant une partie de préparation écrite (30 minutes), une partie pratique (15 à 20 minutes) suivi d'un entretien (10 minutes).	Incidence technico tactique.
		Démarche pédagogique et comportement : observation, remarques, adaptation, psychologie.
		Gestuelle du maître.
	Épreuve M7-B :	Choisir des exercices appropriés, des situations logiques et indiquer les progressions.
	Évaluation par le tuteur de minimum 10h en leçon individuelle donnée au sein de la structure.	Faire preuve de réalisme (distance, cibles, vitesse, et adaptation).
		Afficher une démarche pédagogique et un comportement adapté : charisme, remarques et ajustements, adaptation au niveau de l'élève.
MODULE 8 : LEÇON PRISE	Épreuve M8-A :	
	LEÇON INDIVIDUELLE PRISE (15 à 20 minutes).	
MODULE 9 : ANALYSE DE PHRASES D'ARMES À UNE ARME CONVENTIONNELLE	Épreuve M9 :	Respect de la logique interne de l'arme.
	Analyse vidéo d'au moins 20 phrases d'armes (OCM ou autres formats). Acquis à partir de 15/20.	Classification des actions.
	Les titulaires de l'arbitrage régional à une arme conventionnelle sont dispensés de cette épreuve.	Identifier les actions prioritaires.
		Être capable d'attribuer le point.



**CETTE POCHETTE VOUS PERMET DE
GLISSER L'ENSEMBLE DES FICHES
DE CERTIFICATION DE VOTRE
PARCOURS DE FORMATION**



INSTITUT DE FORMATION IFF-ESCRIME

ADRESSES WEB UTILES

- Ministère du sport : <https://www.sports.gouv.fr/>
- Pôle emploi : <https://www.pole-emploi.fr/>
- CPF : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>
- IFFE / FFE : <https://www.ffescrime.fr/>
Onglet emploi / formation

Soutenu par



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSTITUT DE FORMATION
IFF-ESCRIME

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ESCRIME

Rédaction : Institut de Formation de la Fédération Française d'Escrime
Conception et mise en page : Gr'aph Lauragais
Date d'édition : Septembre 2023

**INSTITUT DE FORMATION DE LA
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME**

7 Porte de Neuilly
93160 Noisy le Grand
Mail : contact@ffescrime.fr

**LIVRET DE FORMATION
ANIMATEUR ÉDUCATEUR 1 ET 2
ESCRIME SPORTIVE**